

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 29 août 2022

Éducation

**Rentrée scolaire 2022-2023**

© Rennes Ville et Métropole – Arnaud Loubry

**Interlocuteurs****Gaëlle Rougier***Adjointe à la Maire**déléguée à l'Éducation***Nicolas Gauvain***Directeur Éducation Enfance**Ville de Rennes*

---

# Sommaire

---

|                                                                               |       |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------|
| → Communiqué de presse : rentrée scolaire 2022-2023 .....                     | p. 3  |
| → La carte scolaire et les effectifs à Rennes pour la rentrée 2022-2023 ..... | p. 6  |
| → L'animation à Rennes .....                                                  | p. 9  |
| → Ville à taille d'enfants .....                                              | p. 14 |
| → Les actualités à venir pour l'année 2022-2023 .....                         | p. 18 |
| → Les chiffres clés de l'éducation à Rennes en 2022-2023 .....                | p. 23 |

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes\_presse

Lundi 29 août 2022

## Éducation

# Rentrée scolaire 2022-2023

L'année scolaire 2022-2023 rennaise sera une année charnière pour la politique éducative rennaise. Ambitieuse et engagée, la démarche rennaise vise une éducation pour tous, au service des enfants et de leurs familles, notamment des plus vulnérables, et dans le respect des équipes professionnelles.

La Ville affirme son statut de ville éducatrice et ville à taille d'enfants pour replacer les enfants et leurs familles au centre des politiques publiques, de leur quartier et de leur ville, que ce soit en termes d'aménagements, de déplacements, de sécurisation, ou encore de démocratie locale. Cette année encore, les enfants seront au cœur des démarches et en seront même de véritables acteurs. Cela s'illustre notamment à travers le développement des "rues aux écoles" et des aménagements des cours d'école végétalisées et favorisant la mixité, de la participation citoyenne des enfants, notamment avec le lancement, cette année, du budget participatif des enfants.

Cette rentrée sera également sous le signe de la déprécarisation des métiers de l'animation à Rennes (animateurs, surveillants de baignade, etc.), avec un engagement fort de la Ville pour une hausse de la rémunération et de meilleures conditions de travail. Dans un contexte national de crise des métiers de l'animation (difficultés de recrutements, important turn-over, absences...), renforcé par la crise sanitaire, Rennes prend des mesures volontaristes pour améliorer les conditions de travail de ses agents et garantir un accueil de qualité à tous les enfants.

Enfin, le début de l'année scolaire 2022-2023 va être marqué par l'ouverture du Pôle éducatif Simone Veil dans le quartier de la Courrouze.

## Ouverture du pôle éducatif Simone Veil à la Courrouze

Situé au cœur de l'éco-quartier de La Courrouze, le Pôle éducatif Simone Veil ouvre ses portes et accueille ses premiers élèves à la rentrée, jeudi 1<sup>er</sup> septembre

2022. Le bâtiment comprend une école maternelle, une école élémentaire, un accueil de loisirs, une crèche et un centre sportif.

Le bâtiment, qui s'élève sur 3 niveaux, présente une surface utile globale de 6 300 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent 3 890 m<sup>2</sup> d'aménagements extérieurs, comprenant les cours d'école avec leurs préaux, le jardin de la crèche et le plateau sportif.

Engagée sur les questions d'impact environnemental du patrimoine scolaire, le bâtiment a été conçu pour atteindre une bonne et sobre performance énergétique. Il est pourvu d'une installation de production photovoltaïque pour l'autoconsommation et de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire.

Précédemment scolarisés dans les écoles Champion de Cicé ou Marie Pape-Carpantier, environ 180 enfants feront leur rentrée dans l'une des écoles du pôle éducatif Simone Veil, dont environ 15 enfants dans une classe d'enseignement bilingue breton.

*Il est à noter que l'inauguration aura lieu le samedi 17 septembre et une visite de presse sera proposée aux journalistes en amont.*



Pôle éducatif Simone Veil © Arnaud Loubry - Rennes Ville & Métropole

## Alimentation

La Ville de Rennes poursuit ses efforts dans le cadre du Plan alimentaire durable (PAD).

Pour rappel, sur la période 2017-2020, les actions menées dans le cadre du PAD ont déjà permis d'atteindre les objectifs que la Ville s'était fixés, en arrivant à 40 % de produits durables, dont 33 % de produits bio, et en réduisant de moitié le gaspillage alimentaire.

En 2022-2023, l'accent va être mis sur l'autonomie de l'enfant, en tenant compte des consignes sanitaires : service en autonomie de l'entrée et du dessert, hygiène des mains, tables de tri, etc.

Par ailleurs, la distribution gratuite de goûters équilibrés élargie en 2022 aux écoles élémentaires est reconduite, sans surcoût pour les familles.

De plus, en partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville de Rennes élargit à tous les groupes scolaires volontaires REP et REP+ le dispositif des "petits déjeuners gratuits", expérimenté depuis 2020 dans 4 écoles. Un volet éducatif accompagne cette distribution afin d'apporter aux élèves une éducation à l'alimentation. Chaque groupe scolaire concerné par ce dispositif organisera 2 petits déjeuners par semaine durant une période de 6 semaines, soit 12 petits déjeuners par école. La Ville prend en charge la fourniture et la préparation des petits-déjeuners.

En parallèle, un travail est mené pour la suppression des contenants plastiques en lien avec un réseau de 7 grandes cuisines centrales du Grand ouest. Des tests vont être lancés à Rennes dès le mois d'octobre.

La Ville souhaite également poursuivre et renforcer ses actions de sensibilisation à l'alimentation et l'agriculture durable à travers le lancement de plusieurs initiatives :

- L'organisation de visites de fermes en partenariat avec le programme Terres de Sources pour le périscolaire ;
- La proposition d'un cycle d'animations "Du producteur au mangeur" dans les écoles volontaires des quartiers prioritaires ;
- La poursuite des animations autour des bacs potagers autonomes installés en expérimentation sur 7 écoles.

### **Pas d'augmentation du tarif des repas malgré l'inflation**

L'augmentation du prix de certaines denrées alimentaires, liée à des problèmes d'approvisionnement dont les causes sont multiples (crise énergétique, augmentation du coûts des intrants, grippe aviaire, instabilité des cours liée à la crise ukrainienne, spéculation...), induit un surcoût pour la collectivité.

Les choix de la Ville de Rennes d'approvisionnements locaux (filières Terres de sources, SCIC Manger bio 35) et de modes de production en agroécologie, ont certainement moins impacté ces tarifs que pour d'autres types de restauration.

Dans ce contexte d'inflation, il n'est toutefois pas envisagé d'augmentation de la contribution des familles, afin de ne pas accroître les difficultés qu'elles rencontrent déjà avec l'inflation. Pour l'instant, la Ville absorbe le surcoût et négocie avec les filières pour en limiter l'impact.

## **Lancement du budget participatif des enfants**

Le 1<sup>er</sup> octobre sera lancé la sixième édition du budget participatif. La grande nouveauté pour cette rentrée est la mise en place d'un budget participatif des enfants. Engagement de mandat, ce dispositif permettra à des enfants de 6 à 11 ans d'imaginer, de déposer et de voter eux-mêmes des projets.

Le dossier de presse revient sur le lancement du budget participatif des enfants plus bas.

# La carte scolaire et les effectifs à Rennes pour la rentrée 2022-2023

---

## Chiffres clés de la rentrée 2022 à Rennes :

- 85 écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré (maternelles et élémentaires)
- Autour de 14 500 élèves attendus à la rentrée 2022 – 2023.

Pour rappel, toutes les informations relatives aux ouvertures/fermetures/dédouplements de classe sont données à titre prévisionnel. Les décisions définitives sont arrêtées après la rentrée scolaire, une fois les effectifs stabilisés.

## Prévisions d'ouverture/fermeture de classes

### Ouverture de 3 nouvelles classes :

| En élémentaire                                              | En maternelle                                                           |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Jules Ferry</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Simone Veil (2 classes)</li></ul> |

### Ouverture d'une classe en enseignement bilingue breton :

| En maternelle                                               |
|-------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Simone Veil</li></ul> |

### Ouverture d'une classe en section internationale chinois :

| En élémentaire                                       |
|------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Ille</li></ul> |

### Ouverture conditionnelle de 2 classes :

| En primaire                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Simone Veil (2 classes)</li></ul> |

**Ouverture conditionnelle d'une classe en enseignement bilingue breton :**

| En élémentaire                                                     |
|--------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Champion de Cisé</li></ul> |

**Ouverture conditionnelle d'une classe en section internationale chinois :**

| En élémentaire                                                |
|---------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Carle Bahun</li></ul> |

**Fermeture de 4 classes :**

| En élémentaire                                                                    | En maternelle                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Champion de Cisé</li><li>• Ille</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Champion de Cisé</li><li>• Jules Ferry</li></ul> |

**Fermeture conditionnelle de 5 classes :**

| En élémentaire                                                     | En maternelle                                                                           | En primaire                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Champion de Cisé</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Champion de Cisé</li><li>• Clemenceau</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Marie Pape-Carpantier (2 classes)</li></ul> |

**Prévisions d'ouvertures au titre des classes à 24 – hors Réseau d'éducation prioritaire**

**Ouverture de 3 classes :**

| En élémentaire                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Châteaugiron-Landry</li><li>• Marcel Pagnol</li><li>• Oscar Leroux</li></ul> |

### Ouverture conditionnelle d'une classe :

| En élémentaire                                                    |
|-------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Moulin du comte</li></ul> |

### Prévisions de dédoublements et/ou d'allègements de classes de grande section (GS), CP, CE1 en Réseau d'éducation prioritaire

La Ville travaille en lien étroit avec les services de l'Inspection académique pour poursuivre la mise en œuvre des dédoublements de classes dans les écoles situées en Réseau d'éducation prioritaire, en s'adaptant à l'évolution des effectifs.

#### Prévisions relatives aux classes de CP et CE1

| Dédoublements                                                     | Fin de dédoublements                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Clemenceau - CP</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Gantelles – CE1</li><li>• Guillevic – CP</li><li>• Guyenne – CP</li></ul> |

#### Prévisions relatives aux classes de grande section

| Dédoublement                                                      | Dédoublement conditionnel                                         | Fin de dédoublement                                     |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Jacques Prévert</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Jacques Prévert</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Volga</li></ul> |



# L'animation à Rennes

---

Pour l'année scolaire 2022-2023, la Ville de Rennes renforce ses efforts pour une animation périscolaire et extrascolaire de qualité.

Dans un contexte national de crise des métiers de l'animation (difficultés de recrutements, important turn-over, absences...), renforcé par la crise sanitaire, Rennes prend des mesures volontaristes pour améliorer les conditions de travail de ses agents et garantir un accueil de qualité à tous les enfants.

## Les agents au cœur de la politique éducative

La Ville de Rennes mène une démarche de professionnalisation des équipes d'animation qui s'inscrit dans une politique de déprécarisation des animateurs vacataires. Cette démarche vise à renforcer et stabiliser les équipes d'animation et à offrir aux familles et aux enfants le meilleur accueil possible dans les centres de loisirs municipaux.

### Hausse des rémunérations

Dans ce cadre, la Ville a décidé une revalorisation salariale des équipes d'animation accueillant les enfants sur les temps extrascolaires, qui a été mise en œuvre dès cet été. Ainsi, les animateurs de niveau 1 voient leur salaire revalorisé à 10,90 € de l'heure et les animateurs de niveau 2 à 12 € (surveillant de baignade, secrétaire, animatrice inclusion, assistant sanitaire).

### Déprécarisation des métiers

En 2022-2023, la Ville expérimentera dans deux écoles la mise en place de contrats de travail annualisés pour les animateurs qui travaillent habituellement comme vacataires. L'objectif est notamment de leur assurer un meilleur statut, de fidéliser leur engagement et de développer la formation de ces personnels.

### Projet pédagogique

Chaque centre de loisirs met en place un projet pédagogique cohérent avec les axes du Projet Éducatif Local de la ville. Une démarche est également en cours pour harmoniser ces projets avec les projets d'école.

### Organisation RH et territoriale

À Rennes, chaque centre de loisirs est placé sous la responsabilité d'un Responsable Éducation Loisirs (REL). Celui-ci coordonne et organise le travail des animateurs titulaires et des animateurs vacataires. Le REL travaille sous la responsabilité du responsable d'antenne de son secteur (5 antennes). Les REL et les animateurs bénéficient du soutien de 4 conseillers d'animation et d'une chargée de mission des services centraux sur différentes thématiques telles que l'éducation artistique et culturelle, l'éducation à l'environnement, l'accueil des enfants à besoins spécifiques, la participation, la petite enfance, etc.

## Formation

La Direction Éducation Enfance a mis en place un plan de formation spécifique à l'attention des animateurs qui sont déjà, pour la plupart, titulaires du BAFA. L'offre intègre, par exemple, l'apprentissage du breton, le passage du "BAFA nature", ou encore un travail de sensibilisation au handicap avec l'association Loisirs Pluriel.

### Une ASEM par classe

Grâce à une politique volontaire de recrutement, la Ville embauche et met à disposition des enseignants 1 ASEM par classe, sauf exception pour les classes en dédoublement.

Les ASEM recrutés sont, pour la majorité, diplômés d'un CAP Petite Enfance.

Un travail sur la prévention des troubles musculo-squelettiques et des maladies professionnelles est lancée pour les ASEM.

## L'offre éducative périscolaire

### Sur le temps du midi

Le midi est un moment important qui doit permettre à chaque enfant de déjeuner à son rythme et de profiter pleinement des activités adaptées qui lui sont proposées. L'approche pédagogique prend en compte le rythme et le choix de l'enfant en veillant au temps de repos indispensable.

Dans chaque école, le temps du midi est coordonné par le Responsable Éducation Loisirs (REL), en lien avec le directeur d'école, l'équipe d'animation, les ASEM et les intervenants extérieurs (associations, Conservatoire à rayonnement régional, éducateurs sportifs, etc.).

Des ateliers sont proposés et encadrés par des animateurs de la Ville et des associations. Les enfants ont un choix d'activités diverses artistiques (danse, chant, contes, cirque, théâtre...), manuelles, sportives, ateliers lecture, jeux de société, etc., ainsi que des temps libres. Les moments de détente sont privilégiés pour favoriser les apprentissages de l'après-midi.

En moyenne, chaque semaine, **près de 6 ateliers sont mis en place sur la pause méridienne dans chaque école maternelle, et près de 15 ateliers dans chaque école élémentaire**. Ce chiffre prend en compte les ateliers associatifs, les ateliers en régie (Ville de Rennes), l'intervention du Conservatoire à rayonnement régional ainsi que les ateliers mis en place par les éducateurs sportifs.

### **Les retours anticipés sur la pause méridienne**

Dans les écoles situées en REP et REP+, un retour anticipé sur la pause méridienne est proposé aux externes (c'est-à-dire aux enfants qui ne déjeunent pas à la cantine). Ce dispositif permet aux enfants qui en ont le plus besoin d'accéder à l'offre périscolaire. Cet accueil est gratuit pour les familles. Cet accueil s'adresse principalement aux enfants d'élémentaire mais doit pouvoir concerner l'ensemble des cycles, notamment en raison des fratries. Toutes les écoles sont par ailleurs concernées par le retour à la sieste sur le temps du midi des petites et moyennes sections qui ne fréquentent pas la restauration scolaire.

### **Sur le temps du soir**

Les ateliers du soir offrent l'occasion aux enfants de pratiquer des activités et des disciplines variées : physiques et sportives, arts plastiques, musique, théâtre, jardinage, jeux d'échecs, découverte scientifique, etc. Les ateliers sont organisés en complément du dispositif des études surveillées pour les élémentaires et s'inscrivent toujours en cohérence avec le projet de l'école. Les ateliers du soir sont animés par des intervenants de la Ville de Rennes (éducateurs sportifs, musiciens du Conservatoire à rayonnement régional, etc.), des enseignants ou des associations.

La responsabilité pédagogique de l'organisation de ces activités repose sur un travail partenarial entre le Responsable éducation loisirs et la directrice/le directeur d'école. Pour cela, l'ensemble des REL sont souvent déchargés de l'encadrement des enfants et sont donc disponibles de 16 h à 19 h pour la coordination et la concertation avec les différents partenaires, la relation aux familles et l'organisation générale.

**De manière générale, chaque atelier accueille en moyenne 11 enfants.** La Ville de Rennes prend en charge les dépenses suivantes : rémunération des enseignants assurant l'animation des ateliers, rémunération du personnel municipal mis à disposition par la Ville pour les ateliers sportifs ou pour la musique (musicien intervenant du CRR), versement de subventions aux associations pour leurs animateurs (30 euros par heure d'atelier).

### **Le mercredi**

26 centres de loisirs de quartiers sont répartis sur l'ensemble du territoire rennais et ouverts pour accueillir les enfants de maternelle et d'élémentaire, chaque mercredi de 12 h à 18 h 45.

Chaque mercredi, en moyenne 1 600 enfants de maternelle et élémentaire ont fréquenté les centres de loisirs municipaux en 2021-2022.

Sur chaque centre, l'équipe pédagogique est composée d'un REL, d'ASEM, d'animateurs titulaires et d'animateurs vacataires qualifiés (BAFA, PSC1, etc.). La Ville a fait le choix de proposer un taux d'encadrement renforcé : 1 animateur pour 8 enfants en maternelle et 1 animateur pour 12 enfants en élémentaire.



© Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

### Chiffres clés du périscolaire

**85 centres de loisirs** ouverts avant et après l'école (7 h 35 – 8 h 45, 12 h – 14 h 15, 16 h 15 – 18 h 45)

**26 centres de loisirs** ouverts les mercredis après-midi

**1 300 enfants fréquentent en moyenne** chaque jour l'accueil périscolaire du matin (7 h 35 – 8 h 45)

**4 200 enfants fréquentent** chaque jour l'accueil périscolaire du soir (16 h 30 – 18 h 45) où sont proposés **157** études surveillées

**100 ateliers** à thème tous les jours, le midi et après la classe (arts, sciences, sports, jeux...) dont **80** animés par l'une des **74** associations qui interviennent en complément des animateurs, des intervenants du Conservatoire et des éducateurs sportifs de la ville

### L'offre d'accueil extrascolaire

14 centres de loisirs sont ouverts durant les vacances scolaires.

#### Les centres de loisirs des petites vacances scolaires

Durant les petites vacances, 12 centres de loisirs de quartiers accueillent les enfants de maternelle et de CP, de 7 h 35 à 18 h 45.

Les enfants du CE1 au CM2 sont accueillis dans 2 centres de loisirs situés à la campagne (Dominique Savio au nord et La Prévalaye au sud) : ils sont d'abord accueillis de 7 h 30 à 9 h dans l'un des sites de départ situés dans les quartiers puis conduits au centre par navette ; en fin de journée, les familles récupèrent leur enfant jusqu'à 18 h 45 dans ces mêmes sites de départ. Excepté pendant les vacances de Noël, où tous les enfants sont accueillis dans les 10 centres de loisirs de quartiers.

L'organisation est du même type que celle mise en place les mercredis en ce qui

concerne le profil des directeurs et des animateurs.

Environ 841 enfants, dont 334 de plus de 6 ans sont accueillis en moyenne, par jour, pendant les petites vacances, excepté pendant les vacances de Noël où les effectifs baissent de moitié.

### **Les centres de loisirs des vacances d'été**

Toutes les informations sur l'organisation des centres de loisirs des vacances d'été sont à retrouver [ici](#).



*Activité artistique © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole*

# Ville à taille d'enfants

---

Avec la création de la délégation "ville à taille d'enfants", l'équipe municipale rennaise souhaite mener une politique urbaine volontariste en faveur des enfants. Cette ambition se traduit aujourd'hui à travers plusieurs projets et actions.

## Pérennisation et élargissement du dispositif "Rues aux écoles"

En avril 2022, la Ville de Rennes a lancé l'expérimentation du dispositif "Rues aux écoles" aux abords de deux groupes scolaires : Joseph Lotte et Gantelles. Après plusieurs mois, l'expérimentation s'est révélée très bénéfique pour la sécurité et la sérénité des enfants et des parents aux abords des écoles.

Il a donc été décidé de pérenniser le dispositif dans les deux premières écoles concernées et de l'élargir progressivement à d'autres groupes scolaires selon la méthode suivante :

1. Information / concertation du Conseil de quartier et des habitants ;
2. Co-construction de la démarche avec les enfants, la communauté enseignante et les parents ;
3. Expérimentation sur 5 à 6 semaines ;
4. Engagement de l'école avec le défi "les Petits Mobil'acteurs".

À long terme, l'objectif est de systématiser, à raison de 5 à 6 nouveaux aménagements par an, les rues aux écoles à tous les établissements à condition de la participation active des enseignants et des parents et sauf en cas d'impossibilité technique ou d'inutilité.

### La rue aux écoles à Rennes, c'est quoi ?

Des barrières amovibles sont installées aux horaires de plus forte affluence : les matins de 8 h 20 à 8 h 50 et le mercredi midi de 11 h 50 à 12 h 20. La "rue aux écoles" consiste à fermer la rue dans laquelle se trouve l'entrée d'une école à la circulation des véhicules motorisés de façon temporaire. La rue devient ainsi un espace réservé aux piétons, aux cyclistes et aux trottinettes.

Les riverains sont autorisés à entrer et quitter la rue à faible vitesse (20 km/h). Une exception de circulation motorisée est prévue pour les services de secours et les personnes à mobilité réduite.

Ce dispositif permet d'apaiser les usages de l'espace public aux abords des écoles, favorise la réduction de toutes les formes de pollution (sonores, mauvaise qualité de l'air, etc.), et participe pleinement à la promotion des mobilités actives.



*Rue aux écoles à Gantelles © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole*

## Renforcer la participation citoyenne des enfants

Le renforcement de la participation citoyenne des enfants est un engagement politique de ce mandat. L'enjeu est de favoriser la participation des enfants à la vie de leur école, de leur quartier et de leur ville et de contribuer à l'éducation à la citoyenneté.

Ainsi en juin dernier, les élèves des écoles Marcel Pagnol, Châteaugiron-Landry et Pablo Picasso ont voté pour choisir le nom du futur groupe scolaire du quartier de Baud-Chardonnet à proximité. Trois noms de femmes étaient soumis au vote des enfants : Miriam Makeba (chanteuse et militante sud-africaine), Katia Frafft (volcanologue) et Simone de Bollardière (militante pacifiste bretonne). Les enfants des trois écoles ont étudié les histoires de ces femmes avant de choisir Miriam Makeba. Ce nom sera soumis au vote du conseil municipal de la Ville.



*Vote au GS Marcel Pagnol © Anne-Cécile Esteve – Rennes Ville & Métropole*

## Un budget participatif des enfants dans le quartier de Bréquigny

Le budget participatif permet, depuis 2015, aux Rennaises et aux Rennais de proposer des projets d'investissements dans la quasi-totalité des domaines d'intervention de la Ville. Étant ouvert à toutes et tous, sans condition d'âge, des enfants ont déjà pu déposer des projets lors des précédentes éditions dont certains ont été retenus à l'issue du vote, tels que la "rue aux écoles"



(piétonisation des abords des écoles aux heures d'affluence). De plus, lors des deux dernières éditions, la Ville a organisé la consultation des enfants de plusieurs écoles et centres de loisirs dans le cadre des opérations "coups de cœurs" aux termes desquels les plus jeunes ont indiqué leurs préférences sur les projets soumis au vote. Au total, 880 enfants ont voté pour leur projet préféré parmi les projets déposés sur le quartier de leur école.

Engagement de mandat, l'année 2022-2023 va être marquée par l'instauration d'un budget participatif des enfants qui va être expérimenté, dans le quartier de Bréquigny avec l'objectif de déployer, à terme, l'expérience sur tous les quartiers de la Ville. Il permettra aux enfants du quartier de 6 à 11 ans d'imaginer et de déposer et voter eux-mêmes des projets, avec l'assistance des acteurs éducatifs du quartier volontaires (écoles, centres de Loisirs, associations ...). Il est prévu d'organiser ce Budget participation des enfants en parallèle et en cohérence avec le Budget participatif général, mais de façon autonome, avec un budget de 50 000 € et une organisation propre.

Les enjeux sont multiples :

- Développer le pouvoir d'agir des enfants dans la vie de leur quartier, de leur ville ;
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté par l'expérimentation et l'action ;
- Permettre aux enfants de construire leurs propres projets ;
- Favoriser la rencontre et la coopération entre enfants du quartier ;
- Stimuler la participation des parents et des familles.

Le règlement du BP des enfants sera voté au Conseil municipal du 19 septembre 2022 avec le règlement de la Saison 6 du BP général. Il prévoit les règles suivantes.

Le vote se fera de manière papier au mois de mai 2022, dans les écoles du quartier, et les enfants disposeront d'une carte électorale pour cette occasion.

## L'accueil des enfants à besoins éducatifs spécifiques

La Ville poursuit ses efforts pour améliorer l'accueil des enfants à besoins spécifiques (maladies chroniques, handicaps, allergies...).

Durant l'année scolaire 2021-2022, les écoles rennaises ont accueilli :

- 253 enfants sur les temps périscolaires du matin, du midi et du soir ;
- 53 enfants durant les mercredi après-midi ;
- Environ 50 enfants lors des petites vacances scolaires ;
- 145 enfants durant les vacances d'été.

Les services de la Ville, avec les partenaires et les familles travaillent ensemble pour une amélioration continue de cet accueil.

Plusieurs mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre :



- dans le cadre de l'accueil estival dans les centres de loisirs, une animatrice a été embauchée pour observer, proposer des améliorations, répondre aux questions et renforcer le dialogue entre tous les acteurs (enfants, professionnels, familles, ...) sur les différents sites ;
- 146 animateurs "référénts inclusion" ont été présents tout au long de l'année scolaire et 70 durant les vacances d'été ;
- l'édition d'une fiche d'accompagnement spécifique permet désormais d'harmoniser et de faciliter l'accès à l'information par les différents intervenants.

Le travail se poursuit dans le cadre d'un groupe de travail dédié afin d'identifier les points d'amélioration et ainsi offrir un service de qualité pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques, dans une dynamique inclusive.

# Les actualités à venir pour l'année 2022-2023

---

## 2022-2023, l'année du renouveau du Projet éducatif local

Le nouveau Projet éducatif local (PEL) sera proposé au vote du conseil municipal du 5 décembre 2022. La Ville de Rennes a été une des premières à formaliser sa politique publique éducative dans le cadre stratégique d'un PEL. Il s'agit d'apporter une réponse globale et concertée aux enjeux éducatifs, en créant du lien entre les différents acteurs éducatifs afin de mettre en cohérence les différents dispositifs éducatifs sur le territoire.

Adopté en 2016, le précédent PEL s'était donné différents objectifs prioritaires : la lutte contre les inégalités éducatives et le décrochage scolaire, le vivre ensemble, le soutien à la parentalité, le numérique éducatif, l'ouverture culturelle et artistique et la continuité éducative de la crèche à l'université.

Sans remettre en question ces objectifs, l'actualisation du PEL a pour ambition de tenir compte d'un certain nombre d'éléments de contexte que sont, par exemple, les évolutions du territoire, les nouvelles priorités politiques et leurs enjeux et la spécificité des quartiers rennais. L'objectif global est de faire de Rennes une ville "à hauteur d'enfants", c'est-à-dire une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

Il en découle 6 nouvelles priorités :

1. Continuer de porter concrètement le principe d'égalité entre tous les enfants et les jeunes ;
2. Faire de l'Éducation aux enjeux écologiques une priorité ;
3. Permettre à tous les enfants et les jeunes de pouvoir bénéficier d'une offre éducative de qualité ;
4. Accompagner et coordonner la prise en compte d'une santé globale favorisant le bien-être physique et psychologique ;
5. Accompagner une citoyenneté active des enfants et jeunes ;
6. Renforcer la démarche de co-éducation.

Le détail des actions qui sont proposées d'être mises en œuvre seront présentées à l'occasion du conseil municipal de décembre prochain.

**Au total sur la période 2021-2027, plus de 82 millions d'euros d'investissements sont programmés pour le patrimoine scolaire à Rennes.**

La Ville de Rennes poursuit son programme d'investissements dans les écoles publiques afin d'accompagner la progression du nombre d'élèves amorcée sur son territoire depuis une dizaine d'années. D'ici la fin 2024, trois nouveaux groupes scolaires seront construits : Simone Veil au cœur du quartier de La Courrouze, Toni Morrison sur le secteur Europe-Rochester et Miriam Makeba sur le quartier Baud-Chardonnet.

Au-delà de ces grands investissements, **la Ville de Rennes consacre également un budget de 1,4 millions d'euros chaque année pour des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation du patrimoine scolaire.**

Enfin, engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition vers un territoire "post-carbone", la Ville de Rennes réalise chaque année des travaux dans les écoles visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires existants et à végétaliser des cours d'écoles. Il s'agit également d'adapter les espaces aux nouvelles pratiques pédagogiques et au confort de tous, élèves comme personnels.

### Nouveaux groupes scolaires

Après la livraison du pôle éducatif Simone Veil à la rentrée 2022, deux nouveaux groupes scolaires seront livrés d'ici 2024 :

#### **Groupe scolaire Toni Morrison :**

Situé sur le quartier Europe-Rochester, il sera composé de 14 classes, et bénéficie de financements de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et de la Région dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Rennes Métropole. [Voir le projet sur ce lien.](#)

*Coût prévisionnel : 15 M€.*

#### **Groupe scolaire Miriam Makeba :**

Situé sur le quartier Baud-Chardonnet, ce groupe scolaire sera composé de 12 classes. [Voir le projet sur ce lien.](#) Il est à noter que, pour l'heure, le groupe scolaire Marcel Pagnol accueille les enfants des familles résidant dans la ZAC Baud-Chardonnet, ainsi que ceux des familles riveraines du boulevard de Vitré et de l'avenue du Général Leclerc. Le groupe scolaire Marcel Pagnol a bénéficié de travaux ces dernières années.

*Coût prévisionnel : 13,5 M€.*

### Programme d'investissements sur le patrimoine scolaire existant

#### **Travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation**

La Ville de Rennes consacre un budget de 1,4 millions d'euros par an pour la

réalisation de travaux de maintenance (peinture, sols, menuiseries, réfection toiture, isolation phonique, etc.) dans les 85 écoles rennaises afin de répondre à la fois à l'augmentation des capacités d'accueil et à l'amélioration du cadre de vie des élèves et des équipes éducatives.

D'importants travaux vont ainsi débuter sur l'école élémentaire Jacques Prévert à partir de septembre.

Par ailleurs, de nouveaux sanitaires ont été créés pour l'école élémentaire Les Gantelles et l'école élémentaire Pascal Lafaye disposera également d'un nouveau bloc de sanitaires d'ici la fin de l'année.

### **Installation de modulaires**

Des modulaires sont aussi construits pour accueillir de nouvelles classes et/ou l'accueil périscolaire pour les écoles élémentaires Oscar Leroux et Pascal Lafaye, et agrandit les espaces de restauration comme c'est le cas pour l'école élémentaire Moulin du Comte dont la livraison est prévue mi-septembre.

### **Performance énergétique des bâtiments**

Depuis de nombreuses années, la Ville de Rennes s'est engagée dans une démarche vertueuse d'optimisation des consommations énergétiques afin de réduire l'impact environnemental de son patrimoine scolaire. L'étiquette énergétique atteinte du parc scolaire de la ville (125 kWh/m<sup>2</sup> - étiquette C) est aujourd'hui inférieure à la moyenne nationale de 135 kWh/m<sup>2</sup> grâce aux actions mises en œuvre. La Ville réalise notamment sur les bâtiments scolaires des travaux d'isolation et de remplacement des ouvrants. Les écoles suivantes ont pu ou vont bénéficier de ces travaux dans les prochains mois :

- école maternelle Villeneuve ;
- école primaire Mauconseil ;
- école Guyenne ;
- école élémentaire Carle Bahon ;
- école élémentaire Jacques Prévert.

### **Réaménagement pour des cours plus végétales et plus égalitaires**

Soucieuse des questions environnementales, la Ville de Rennes souhaite créer des cours d'écoles plus végétales pour lutter contre les effets du changement climatique. Chaque année, des travaux sont programmés pour végétaliser des cours situées dans les zones les plus urbanisées.

Des revêtements plus clairs seront ainsi créés pour permettre aux eaux pluviales de s'infiltrer plus doucement et pour lutter plus efficacement contre les phénomènes des îlots de chaleur.

En outre, le réaménagement de ces cours s'appuie sur des principes d'usages et d'organisation non genrés afin que les filles et les garçons investissent ensemble

de manière égalitaire ces espaces. Les enfants et les équipes pédagogiques sont pleinement associés aux réflexions préalables, afin de concevoir des aménagements répondant aux besoins et aspirations de tous.

Depuis 2020, les cours de l'école maternelle Champion de Cicé, de l'élémentaire et de la maternelle Ille, de l'élémentaire Marie-Pape Carpentier et de la maternelle Torigné ont bénéficié de ces réaménagements.

Cet été, des travaux ont été réalisés sur :

- le groupe scolaire Clémenceau : travaux sur les 2 cours avec 4 000 m<sup>2</sup> de surface réaménagée, avec des surfaces végétalisées multipliées par 2 (1 750 m<sup>2</sup> au lieu de 820 m<sup>2</sup>) ;
- l'école élémentaire Paul Langevin : travaux sur les 2 cours, avec 960 m<sup>2</sup> de surface réaménagée, et des surfaces végétalisées multipliées par 5 (245 m<sup>2</sup> au lieu de 45 m<sup>2</sup>).

## Les cités éducatives rennaises : Blosne, Villejean et Maurepas

Après le quartier du Blosne en 2019, **les quartiers de Villejean et Maurepas viennent d'être labellisés Cité éducative**. Fruit d'un travail partenarial entre la Ville de Rennes, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et l'Éducation nationale, ce dispositif permet de renforcer les dispositifs existants pour mieux accompagner les enfants et jeunes de 3 à 25 ans et ainsi mieux lutter contre les inégalités éducatives.

### Que sont les cités éducatives ?

Les cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie. Concrètement, le label Cité éducative ouvre droit à des moyens supplémentaires (financiers et humains) à certains territoires prioritaires.

Les actions envisagées sur ces territoires visent trois objectifs principaux :

- **Conforter le rôle de l'école** : renforcer le suivi personnalisé des élèves sur la durée et renforcer l'accueil et la participation des parents à travers une réflexion partagée sur la parentalité.
- **Organiser la continuité éducative** : construire les passerelles et les interfaces entre le cadre éducatif familial et les autres cadres éducatifs sociétaux, lutter contre le décrochage scolaire, développer plus encore les pratiques artistiques, culturelles et sportives pour les enfants et leurs familles.
- **Ouvrir le champ des possibles** : lutter contre l'assignation territoriale subie et vécue. Favoriser l'inclusion par et autour du numérique pour lutter contre les fractures d'usages et les inégalités d'accès. Créer une véritable politique de prévention et d'éducation à la citoyenneté.

## Une démarche de concertation et de co-construction avec les acteurs

Suite à la labellisation Cité éducative des quartiers de Villejean et Maurepas, une démarche de concertation et de co-construction du plan d'action opérationnel va s'engager entre la Ville de Rennes, les services de l'État, l'Éducation nationale, en lien direct avec les partenaires du territoire, les associations et les habitants, pour être au plus près des besoins des enfants et jeunes de ces quartiers.

Le projet de la Cité éducative s'articule autour de trois enjeux prioritaires :

- **La parentalité** : cet axe vise le renforcement des alliances éducatives au service de la réussite des enfants. Il s'agit de relégitimer les parents dans le projet scolaire de leur enfant en les associant davantage.
- **La citoyenne active** : le projet tend à valoriser l'engagement des enfants et jeunes, en les accompagnant dans une citoyenneté active (médiation, vivre-ensemble).
- **La persévérance éducative** : il s'agit de renforcer les efforts pour la lutte contre le décrochage scolaire, pour la continuité éducative et pour l'orientation choisie et éclairée.

La déclinaison de ces trois enjeux en actions concrètes va être travaillée en concertation avec les acteurs de terrain de ces deux nouveaux territoires labélisés.

## Les Rencontres nationales de l'Éducation à Rennes

Co-organisées tous des deux ans depuis 1998 par la Ville de Rennes et la Ligue de l'enseignement, les Rencontres nationales de l'Éducation ont été annulées puis reportées entre 2020 et janvier 2022, en raison de la crise sanitaire. La manifestation est cette fois-ci programmée entre le 13 et le 15 décembre 2022. En cohérence avec le nouveau Projet Éducatif Local (PEL), présenté la semaine précédente au Conseil municipal, la Ville et son partenaire mettront l'accent sur la "Ville à hauteur d'enfant" à travers un événement dont le format sera renouvelé pour inclure, notamment, des ateliers pratiques et visites de terrain.

# Les chiffres clés de l'éducation à Rennes en 2022-2023

---

**3 500 € dépensés en moyenne par enfant chaque année** pour l'éducation des 3-12 ans sur temps scolaire, périscolaire et extrascolaire

## RESSOURCES HUMAINES

**1 500 agents de la direction éducation enfance** au service des enfants scolarisés :

**257 agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) ;**

**779 professionnels de l'animation** : 747 animateurs (dont 84 titulaires, 63 contractuels et 600 vacataires), 32 Responsables Éducation Loisirs, et 4 Conseillers d'animation ;

**43 concierges ;**

**65 correspondants de restauration ;**

**301 agents d'entretien et de restauration ;**

**75 autres agents techniques et administratifs** (encadrement et ressources humaines, inscriptions scolaires et suivi de l'obligation scolaire, gestion du parc informatique des écoles, médiation numérique, finances, secrétariat, gestion de projets, gestion des Tiers-Lieux...).

## ECOLES ET SCOLARISATION

**85 écoles** maternelles et élémentaires publiques

**14 492 élèves** dans les écoles municipales

**56** visites au domicile des enfants instruits en famille – **153** déclarations d'instruction à domicile pour 2021/2022

Environ **750** enfants accompagnés dans le cadre du le projet de réussite éducative

**12 dispositifs de scolarisation pour les moins de 3 ans** en Rep et Rep+

**231 projets pédagogiques** sur temps scolaire soutenus et/ou financés par la Ville en 2022-2023 (montant cumulé : 365 410 €)

**82 M€ d'investissement** pour les travaux d'entretien, de rénovation et de construction des bâtiments sur la période 2021-2027

## CENTRES DE LOISIRS, PERISCOLAIRE ET RESTAURATION

**85 centres de loisirs** ouverts avant et après l'école (7h35-8h45, 12h-14h15, 16h15-18h45)

**49 restaurants scolaires** fournis par une cuisine centrale

**26 centres de loisirs** ouverts les mercredis après-midi

**14 centres de loisirs** ouverts durant les petites vacances scolaires dont **2** dans la nature

**1 300 enfants** en moyenne **fréquentent chaque jour l'accueil du matin** (de 7 h 35 à 8 h 45)

**4 200 enfants** en moyenne **fréquentent chaque jour l'accueil du soir** (de 16 h 30 à 18 h 45)

### **157 études surveillées quotidiennes**

**100 ateliers** à thème en moyenne par jour, le midi et après la classe (arts, sciences, sports, jeux...) dont **80 animés par l'une des 74 associations** qui interviennent en complément des animateurs, des intervenants du Conservatoire et des éducateurs sportifs de la Ville

**72 % des écoliers déjeunent au restaurant scolaire chaque jour** en moyenne

**Environ 10 500 repas servis chaque midi** en moyenne dans les écoles publiques

**6 à 8 tonnes de denrées alimentaires traitées chaque jour**

**33 % des aliments d'origine biologique**

**+ 40 % d'aliments durables**

### **NUMERIQUE**

**1 espace numérique de travail** à disposition des équipes éducatives, des élèves et des familles ([educarennnes.fr](http://educarennnes.fr))

**478 tableaux numériques interactifs** installés dans les classes (85 % des classes équipées en élémentaire, 1/3 en maternelle) et **2 480 ordinateurs à disposition des écoles** (élèves, enseignants et personnels)

### **COMMUNS PEDAGOGIQUES**

**1 Edulab dédié au numérique** (Edulab sur le site de l'école Pasteur)

**1 écocentre dédié à l'éducation à la nature** (écocentre de la Taupinais)